

Cote du document:	<u>EB 2007/90/INF.2/Rev.1</u>
Date:	<u>3 avril 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Népal

Mise en œuvre du premier cycle du Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest financé au titre du Mécanisme flexible de financement

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Information**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Kati Manner

Chargée de programme de pays

téléphone: +39 06 5459 2790

courriel: k.manner@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Mise en œuvre du premier cycle du Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest financé au titre du Mécanisme flexible de financement

1. La présente note d'information a été établie en application des dispositions du paragraphe 13 des lignes directrices relatives au Mécanisme flexible de financement (MFF) [document EB 98/64/R.9/Rev.1], où il est précisé que "... pour chaque prêt MFF et avant la fin de chaque cycle, la direction du FIDA décidera de l'opportunité de passer aux cycles suivants, de les annuler ou de les reporter et en informera le Conseil".

I. Introduction

2. L'objectif global du MFF est de donner plus de souplesse à la conception et à l'exécution des projets du FIDA, de manière à pouvoir adapter le calendrier de ces derniers à la réalisation d'objectifs de développement à long terme, lorsqu'on estime qu'une période d'exécution plus longue sera nécessaire pour atteindre ces objectifs; maximiser la participation des bénéficiaires à des initiatives répondant à la demande; et renforcer le développement des capacités locales. Un prêt MFF se caractérise notamment par: i) des durées de prêt plus longues (10 à 12 ans) permettant la réalisation d'objectifs de développement durable; ii) une conception progressive et évolutive passant par la mise en œuvre de cycles distincts de trois à quatre ans; et iii) des conditions préalables — ou "déclencheurs" — clairement définies, pour le passage au cycle suivant.
3. La présente note d'information rend compte des progrès accomplis par le projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest par rapport aux déclencheurs de son premier cycle. Elle s'appuie pour cela sur les constatations de la mission effectuée conjointement sur le terrain en octobre-novembre 2006 par le FIDA, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le gouvernement du Népal. Conformément aux procédures opérationnelles prévues pour le MFF, l'examen avait pour objet d'évaluer les progrès et performances du projet au cours du premier cycle, de déterminer si les conditions d'approbation du financement d'un deuxième cycle par le FIDA étaient remplies, de formuler des recommandations sur de possibles améliorations du projet, d'esquisser le contenu d'un éventuel deuxième cycle et de proposer tout changement qu'il conviendrait d'apporter à l'accord de prêt entre le gouvernement et le FIDA.

II. Généralités

4. Le Conseil d'administration a approuvé le financement du projet le 6 décembre 2001, et ce projet est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Son coût total est estimé à 32,6 millions de USD. Les sources de financement sont le FIDA (pour un prêt d'environ 20 millions de USD et un don de 360 000 USD), le Programme alimentaire mondial (PAM) [4,0 millions de USD], le secteur privé (36 000 USD), le gouvernement (8,1 millions de USD) et les bénéficiaires (78 000 USD). La responsabilité globale du projet est confiée au Ministère du développement local, l'unité de coordination du projet étant chargée de sa mise en œuvre, et l'UNOPS tenant le rôle d'institution coopérante. Le Président du FIDA a approuvé la prolongation du premier cycle jusqu'au 15 juillet 2007.
5. L'objectif global du projet est d'assurer une plus grande résilience des moyens de subsistance et de faire respecter la dignité humaine des pauvres et des personnes socialement défavorisées des régions des hautes terres du centre-ouest et de l'extrême ouest du Népal. Son objectif spécifique est de renforcer la capacité de ces groupes à mobiliser leurs propres ressources (humaines, naturelles, matérielles et financières), de leur permettre d'accéder à des ressources extérieures et de garantir la justice sociale. L'un des objectifs secondaires complémentaires est de

créer un cadre institutionnel à l'appui de l'objectif principal, en mettant en place des institutions locales dynamiques qui, à terme, seront fédérées au niveau des comités de développement villageois et de districts.

6. Les activités du projet sont conçues en fonction de la demande. Des efforts ont été déployés pour mobiliser les communautés et les convaincre d'exposer leurs besoins et leurs difficultés tels qu'elles les perçoivent. Vue la longueur des processus de mobilisation des communautés et de renforcement des institutions, le projet est financé dans le cadre du MFF du FIDA, qui permet un étalement du projet sur une plus longue période. Son exécution s'étendra en effet sur 11 années réparties en trois cycles.

III. Résultats du projet durant le premier cycle

7. Les cinq composantes du projet sont les suivantes:
- i) **Travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre**, avec les deux sous-composantes ci-après:
 - construction de **routes de liaison entre districts** en recourant à des méthodes faisant fortement appel à la main-d'œuvre et dans le but d'améliorer l'accès à la zone du projet; et
 - mise en place d'**infrastructures communautaires** répondant aux besoins de la communauté en la matière.
 - ii) **Mise en valeur des ressources forestières sous bail et exploitation des produits forestiers non ligneux**, dont l'objet est de permettre l'accès à la terre à ceux qui n'en ont pas et d'aider ces derniers dans les domaines de l'exploitation des produits forestiers non ligneux, des cultures fourragères et de la production de bois d'œuvre.
 - iii) **Production agricole et animale**, qui elle aussi comporte deux sous-composantes: a) production agricole, destinée à améliorer la situation nutritionnelle grâce à un appui aux services de production, de formation et d'information; et b) production animale, dans le but d'améliorer l'élevage grâce à la formation d'agents villageois de santé animale, l'encouragement d'essais de techniques agricoles et de la recherche adaptative, et un appui aux services dans le domaine de la reproduction et de l'élevage de reproducteurs.
 - iv) **Microfinancement rural**, dont le but est de fournir des crédits à des entreprises, grâce à une mobilisation de l'épargne, une formation dans le domaine de la création d'entreprise, des services d'information sur les marchés et une mise en relation avec le secteur privé.
 - v) **Appui institutionnel**, dont l'objectif (principal) est de renforcer les institutions chargées de la mise en œuvre du projet.
8. L'accord de prêt énumère les "déclencheurs" suivants dont la réalisation avant la fin de chaque cycle conditionne la poursuite du financement du FIDA pour le cycle suivant:
- i) des baux d'exploitation forestière concernant au moins 3 000 hectares auront été proposés en temps opportun;
 - ii) au total, 440 organisations communautaires et 135 groupements d'exploitation forestière auront été formés;
 - iii) les taux de recouvrement des prêts octroyés dans le cadre du projet devront avoir été maintenus à au moins 95%;
 - iv) un minimum de 20 km de "routes vertes" aura été construit;
 - v) au total, 75 ouvrages infrastructurels de petite taille auront été réalisés; et

- vi) toutes les études et rapports d'évaluation auront été conclus à la satisfaction du FIDA et mis à la disposition de la mission d'examen la quatrième année du projet.
9. Le projet s'est déroulé de façon satisfaisante, compte tenu des difficultés de fonctionnement dans un environnement politique et administratif incertain et en situation de conflit armé, éléments auxquels viennent s'ajouter les difficultés liées à la topographie et aux communications dans la zone du projet. D'un point de vue quantitatif, quatre des déclencheurs ont été atteints (points i, ii, v et vi du paragraphe 8) et si ce n'est pas le cas pour les deux autres (taux de recouvrement des prêts et construction de routes vertes), il existe à cela des raisons tout à fait valables.

Travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre

Sous-composante Routes de liaison entre districts

10. Au total, il était prévu de construire 125 km de routes vertes, dont 20 durant le premier cycle — comme le précise le déclencheur pour l'approbation du financement du deuxième cycle. La construction devait se faire selon des méthodes faisant fortement appel à la main-d'œuvre et grâce à l'appui du PAM qui devait mettre à disposition l'équivalent de 4,0 millions de USD selon le principe "Vivres contre travail". Toutefois, l'aide du PAM prévue dans l'accord de prêt n'a pu être fournie pour la réalisation des objectifs figurant au projet, et aucun progrès n'a pu par conséquent être réalisé dans cette sous-composante.
11. L'évaluation de la composante Travaux d'infrastructures indique que, depuis 2001, date à laquelle le projet a été conçu, plusieurs projets de construction de routes ont été engagés ou prévus dans la zone du projet par d'autres donateurs. Le projet décentralisé de développement des infrastructures rurales et des moyens de subsistance soutenu par la Banque asiatique de développement pourrait s'inscrire dans la ligne de la sous-composante routes vertes du projet. Parmi les futurs projets d'infrastructures figurent également un programme conjoint gouvernement/Banque mondiale pour les régions du centre-ouest et de l'extrême ouest du pays, lequel devrait permettre une amélioration sensible des liaisons à l'intérieur des districts du projet et entre les centres de ces districts et le reste du pays.

Sous-composante Infrastructures communautaires

12. Dans le cadre de cette sous-composante, il était prévu de mener à bien 1 006 sous-projets sur l'ensemble de la durée du projet. Parmi les sous-projets retenus figurait la réalisation de bâtiments publics, de pistes et sentiers muletiers, de ponts, de réseaux d'approvisionnement en eau, d'opérations d'assainissement et de micro-installations hydrauliques. Le déclencheur fixé pour le financement du deuxième cycle par le FIDA était la réalisation de 75 ouvrages de petite taille durant le premier cycle.
13. Les progrès réalisés dans le cadre de cette sous-composante ont été importants et sont allés bien au-delà du déclencheur fixé. En juillet 2006, 101 sous-projets avaient été achevés dans les quatre premiers districts et, parmi ceux-ci, des ouvrages d'irrigation, des travaux de construction ou de remise en état de ponts/canaux, des installations d'approvisionnement en eau potable, des microturbines hydrauliques, des bâtiments scolaires et des dispensaires. Fin octobre 2006, environ 75% des fonds prévus au titre du prêt du FIDA pour le premier cycle avaient été décaissés.

Mise en valeur des ressources forestières sous bail et exploitation des produits forestiers non ligneux

14. Le projet prévoit d'acquérir 22 500 hectares de terrains boisés et de les louer à bail pour 40 ans à environ 1 000 groupements d'exploitation forestière auxquels pourront adhérer uniquement les membres des couches les plus pauvres de la société rurale. Les déclencheurs prévus pour l'obtention du financement du deuxième cycle sont: l'octroi en temps opportun de baux forestiers portant sur au moins 3 000 hectares de terres sylvicoles et la constitution de quelque 440 organisations communautaires et 135 groupements d'exploitation forestière.
15. D'un point de vue quantitatif, les progrès réalisés ont été bien au-delà des prévisions et des exigences en matière de déclencheurs: à la fin de l'exercice budgétaire 2006 (15 juillet), 583 organisations communautaires et 233 groupements d'exploitation forestière avaient été constitués, et des baux portant sur plus de 3 425 hectares avaient été accordés. L'une des raisons de cette réussite tient à la priorité accordée par le projet à la mobilisation des communautés conçue comme un moyen de rassembler le groupe cible autour des activités du projet. Les mobilisateurs sociaux sont recrutés au sein des zones cibles et reçoivent une formation dans le domaine de la création et du fonctionnement des groupes. Le projet a également réalisé ses premiers progrès dans l'institutionnalisation du développement des terres réservées aux groupes cibles, puisque quelques groupements d'exploitation forestière ont connu des débuts prometteurs en matière d'exploitation de produits forestiers non ligneux, notamment grâce à la plantation d'arbres fruitiers et de plantes médicinales et aromatiques. Par contre, pour ce qui est de la sylviculture, du fourrage et des cultures fourragères, les progrès n'ont pas été à la hauteur.

Production agricole et animale

Agriculture

16. L'objectif de cette partie de la composante est d'améliorer la situation nutritionnelle grâce à la recherche (dans des centres et sur les exploitations) et à la formation, ainsi qu'à d'autres appuis aux bureaux de développement de l'agriculture des districts en vue d'améliorer les services de vulgarisation destinés aux agriculteurs. La seule aide directe accordée à ces derniers est la fourniture de semences améliorées. Quelques progrès importants ont également été réalisés sur le plan des travaux agricoles. La recherche adaptative menée par le Conseil national de recherche agricole a permis de recenser des variétés et des techniques qui ont été diffusées auprès des agriculteurs avec des résultats prometteurs.
17. Étant donné que le potentiel agricole de la région est limité par la base de ressources et le climat, il est essentiel de tirer le meilleur parti des terres disponibles en augmentant la productivité des cultures existantes et en introduisant de nouvelles cultures plus rentables pour les agriculteurs. La production végétale est un facteur important dans la poursuite des objectifs d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle et d'augmentation des revenus.

Élevage

18. Cette partie de la composante améliorera l'efficacité des cheptels indigènes et métis en fournissant des services aux éleveurs par l'intermédiaire d'agents villageois de santé animale, en testant des méthodes d'amélioration de la production d'aliments pour les animaux et en introduisant de meilleurs animaux reproducteurs (buffles et béliers) grâce au pilotage de haras privés. Ce processus sera appuyé par la formation des personnels des bureaux de district des services d'élevage et la fourniture de matériel pour le travail de vulgarisation.

19. Ces bureaux ont accompli des progrès significatifs. Un grand nombre de propriétaires ont été formés dans le domaine de l'élevage et de la gestion des pâturages; de meilleurs buffles mâles, chevreuils et béliers ont été distribués; et les animaux ont été vaccinés. Il convient tout particulièrement de noter l'introduction réussie de "groupes caprins" suivis par les bureaux de district des services d'élevage, qui a constitué une très bonne occasion d'aider les pauvres à améliorer leur situation nutritionnelle, leur sécurité alimentaire et leur revenu. Toutefois, les opérations ont connu des difficultés du fait des ressources financières limitées.

Microfinancement rural

20. L'accord de prêt et le rapport de préévaluation définissent deux grands types d'activité pour cette composante: i) la mise en place de services d'épargne et de crédit par des groupes issus des ménages les plus pauvres (appelés "organisations communautaires") qui, à terme, seront fédérés au niveau des comités de développement villageois et de district, afin d'assurer une large gamme de services dans ces domaines; et ii) la fourniture aux organisations communautaires de crédits financés par le prêt du FIDA destinés à l'octroi par ces dernières de prêts à leurs membres. Dans chaque district, les fonds sont gérés par le Bureau du fonds de développement local. Il avait été envisagé que les crédits seraient principalement utilisés pour financer des entreprises à l'intérieur et en dehors des exploitations. Le premier des deux déclencheurs, indicateurs de réussite pour le premier cycle, est la constitution de 440 organisations communautaires. Le second, est le maintien d'un taux de recouvrement des prêts octroyés dans le cadre du projet à au moins 95%.
21. Quantitativement parlant, les progrès accomplis en matière de services d'épargne et de crédit ont été considérables. Au 15 juillet 2006, quelque 583 organisations communautaires avaient été formées, et l'épargne réunie par ces organisations représentait, en monnaie locale, l'équivalent de 70 000 USD. Toutefois, l'évaluation réalisée par le consultant en microfinancement de la mission conjointe d'examen souligne la nécessité de maintenir l'aide aux groupes d'épargne et de crédit, afin de garantir une discipline budgétaire et une bonne gestion des fonds.
22. Par contre, très peu de progrès ont pu être accomplis dans la réalisation de la composante crédit, qui avait pour objet de pallier l'insuffisance de financement des entreprises due à la quasi-absence de secteur financier officiel dans la région. L'incidence des difficultés politiques et du conflit armé, les taux d'intérêt élevés et le plafonnement des prêts à un faible niveau sont autant de raisons avancées pour expliquer que le taux de recouvrement atteigne environ 60%, soit un chiffre bien en deçà du déclencheur. Tous ces éléments ont effectivement joué un rôle, mais l'un des autres facteurs importants réside dans le manque d'entreprises rentables dans lesquelles investir. Il importe tout particulièrement de stimuler le développement de microentreprises et de petites et moyennes entreprises susceptibles de constituer une source appréciable de revenus pour les pauvres.
23. Les activités du projet offriront de nombreuses options pour le développement d'entreprises, puisque, grâce au crédit, le groupe cible pourra investir. Le rétablissement de la paix et l'achèvement des travaux routiers pourraient avoir une incidence majeure sur les services financiers, les institutions financières officielles népalaises se trouvant alors en mesure de répondre aux sollicitations dont elles feront probablement l'objet dans la région.

Décaissements du prêt du FIDA

24. Sur le plan financier, le projet s'est déroulé de façon satisfaisante, surtout si l'on tient compte des difficultés dues au contexte opérationnel, ainsi que de l'épargne réalisée à la suite de l'arrivée d'un appui supplémentaire sous forme de dons offerts par d'autres donateurs. On citera, par exemple, le soutien apporté par

l'ambassade royale du Danemark au Népal pour la réalisation d'une étude d'évaluation des disponibilités/ressources foncières dans le cadre de la composante de mise en valeur des ressources forestières sous bail.

25. Les dépenses au titre du projet financées par le FIDA au cours du premier cycle (jusqu'au 20 février 2007) représentent 1,32 million de DTS, soit environ 60% du montant approuvé de 2,2 millions de DTS (sur 15,6 millions de DTS) pour le premier cycle.

IV. Recommandations pour la mise en œuvre du deuxième cycle

26. L'examen des résultats et performances du premier cycle récapitulés ci-dessus fait apparaître qu'il convient de tenir compte des leçons et recommandations suivantes pour le deuxième cycle du projet:

Sous-composante Routes de liaison entre districts

27. Compte tenu des autres investissements du gouvernement et de l'appui des donateurs au développement du réseau routier dans les districts du projet, il est recommandé que le gouvernement et le FIDA s'accordent pour mettre fin à cette sous-composante dans les deuxième et troisième cycles du projet et se concentrent sur les infrastructures communautaires et, notamment, sur la construction de pistes et de routes reliant les exploitations aux marchés. Un suivi attentif des progrès des projets d'infrastructures est nécessaire pour assurer une synergie entre les composantes du projet et les autres investissements de développement dans la zone visée.

Sous-composante Infrastructures communautaires

28. Parmi les recommandations pour le deuxième cycle figurent: l'augmentation des fonds alloués à cette-composante; une plus grande participation des bureaux techniques de district dans le choix des sites et la conception et la construction des installations; et une amélioration de la qualité des installations réalisées. Il est également recommandé que le plafond du coût des sous-projets individuels soit relevé par rapport à son niveau actuel, de façon à permettre la conception de projets ayant un plus grand impact communautaire.

Mise en valeur des ressources forestières sous bail et exploitation des produits forestiers non ligneux

29. Il est recommandé que le gouvernement et le FIDA accordent la plus haute importance à cette composante, notamment: i) en préparant un plan d'action pour le développement des zones sous bail, qui accorde une importance particulière au classement des terres actuellement ainsi louées et à la conception de stratégies et tactiques pour les différentes catégories de terre; ii) en augmentant les crédits pour permettre des activités spécifiques de développement des groupements d'exploitation forestière; iii) en poursuivant les discussions avec le PAM sur la fourniture à ces groupements d'une aide selon le principe "Vivres contre travail", aide qui permettrait également de les inciter à exploiter les terres qui leur ont été allouées sous bail aussi vite que possible; et iv) en facilitant la participation du secteur privé au développement de l'exploitation des produits forestiers non ligneux. Il est également recommandé que le projet accorde une plus grande importance à la qualité des réalisations et à la durabilité future des groupements d'exploitation forestière. À cet effet, il conviendrait d'examiner les potentialités de ces groupes et de les classer selon leurs opérations, leur durabilité et leurs besoins d'aide pour l'avenir.

Composante Production agricole et animale

30. Il existe encore de nombreuses possibilités d'améliorer l'agriculture par des recherches sur les variétés et techniques et la diffusion des découvertes auprès des agriculteurs en vue d'accroître la productivité des cultures existantes et d'introduire de nouvelles cultures présentant un rendement supérieur. Il est également tout à fait possible d'élargir la couverture de ce type de services en augmentant les ressources mises à disposition.
31. Les possibilités d'amélioration de la production animale dans la région sont également considérables, surtout si l'on se place dans l'optique d'une plus grande participation des plus pauvres. L'approvisionnement en fourrage est actuellement limité, mais il augmentera grâce au développement des zones forestières sous bail et à l'accroissement de la rentabilité de l'élevage. Le deuxième cycle du projet devrait donc prévoir une augmentation de l'allocation budgétaire annuelle qui permette un élargissement de la couverture des services et — sur la base des disponibilités en terres et en fourrage et de la demande sur le marché — mettre en place un mécanisme de financement pour faciliter le développement d'entreprises d'élevage et de groupes caprins.

Microfinancement rural

32. Les principales recommandations relatives à cette composante prévoient:
 - i) l'intensification de la formation des groupes d'épargne et de crédit en vue d'assurer une meilleure gestion des fonds et des crédits; ii) l'utilisation des ressources pour recruter des consultants à court terme en vue de faciliter la prestation de services de microfinancement; iii) le renforcement de l'aide au développement de l'esprit d'entreprise par une prise en compte des besoins de tous les investisseurs réagissant aux possibilités offertes par le développement économique, en général, et l'amélioration des accès routiers, en particulier; et iv) l'examen des possibilités d'introduction d'autres prestataires de services en matière de crédit, en particulier dans les nouveaux districts du projet.

Fonds disponibles pour le deuxième cycle

33. Le financement proposé pour le deuxième cycle s'inspire de la structure de financement originelle présentée dans le rapport de préévaluation du projet. Les fonds correspondant au prêt du FIDA (environ 10 050 USD au moment de l'examen) sont absolument équivalents à ce qui avait été proposé. Ceux correspondant au don du Fonds pour la deuxième phase étaient de 72 000 USD; il est maintenant proposé d'apporter un montant supplémentaire de 200 000 USD, en raison de la nécessité de poursuivre l'assistance technique aux structures d'exécution locales et de district. Dans la mesure où, comme cela était prévu à l'origine, les structures gouvernementales locales et de district prendront en charge une plus grande part de la mise en œuvre du projet durant le deuxième cycle, l'assistance technique devrait prendre fin à l'issue de ce cycle.
34. Les engagements du gouvernement et des autorités locales concernant les coûts totaux (à savoir, respectivement, 18% et 7%) seront reconsidérés pour tenir compte en particulier des contributions à la sous-composante routes de liaison entre districts qu'il est proposé de supprimer dans les deuxième et troisième cycles.

V. Conclusions

35. Le gouvernement est très attaché aux objectifs de développement du projet dans les districts concernés. Ces derniers font partie des régions à développer prioritairement dans le cadre de son Plan de reconstruction et de développement à moyen terme. De même, l'équipe technique de l'unité de coordination du projet a fait preuve d'une grande conscience professionnelle dans l'accomplissement de son travail, ce qui lui a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants.

36. Durant le premier cycle, le projet a réalisé des progrès significatifs pour ce qui est de ses objectifs de développement spécifiques et des réalisations/résultats escomptés, et ce, malgré des difficultés considérables sur le plan opérationnel. Ses composantes qui contribuent à la réduction de la pauvreté dans certaines des régions du Népal les plus pauvres et les plus exposées aux hostilités conservent la plus haute pertinence dans la situation d'après-conflit que connaît actuellement le pays.
37. La direction du FIDA considère que l'on dispose aujourd'hui d'une base solide pour passer au deuxième cycle. La conception du projet reste pertinente et des ajustements peuvent être apportés à l'accord de prêt concernant le projet pour tenir compte des points soulevés par la mission d'examen. Parmi ces points figure l'incorporation de nouveaux indicateurs de déclenchement pour le passage du deuxième au troisième cycle (voir Annexe). Les modifications à l'accord de prêt seront introduites le 1^{er} juillet 2007. Le cadre dans lequel les activités de mobilisation des communautés sont poursuivies a sensiblement changé en raison de la cessation du conflit armé et de la disparition des incertitudes politiques. Du fait de ces événements, le projet va pouvoir se dérouler sans restriction dans l'ensemble des zones visées.

Déclencheurs suggérés pour le passage du deuxième au troisième cycle

	<i>Objet</i>	<i>Composante</i>	<i>Déclencheurs</i>
1.	Augmentation des actifs de production des ruraux pauvres visés. La direction du projet a relevé avec succès le défi découlant de la nature des terres sous bail fournies aux bénéficiaires.	Mise en valeur des ressources forestières sous bail	Des plans détaillés ont été préparés et mis en œuvre, où sont en cours d'exécution, pour au moins 70% des groupements d'exploitation forestière détenteurs de baux depuis trois ans ou plus.
2.	Les installations sélectionnées et construites répondent aux besoins des bénéficiaires et sont durables.	Infrastructures communautaires	L'évaluation technique montre que 80% des installations réalisées durant le deuxième cycle répondent à des normes de conception, de construction et d'entretien convenables et appropriées.
3.	Les agents choisis pour accorder les crédits respectent une discipline financière stricte.	Crédit	Le taux de recouvrement des prêts accordés grâce aux crédits du FIDA et les remboursements doivent dépasser les 95%.
4.	Un système de classement des groupements selon leurs potentialités au regard de leur durabilité future a été mis en place.	Opérations des groupements	Sur l'ensemble des groupements fonctionnant depuis plus de deux ans, un nombre minimum convenu doit être classé dans les catégories 1 ou 2.
5.	La direction du projet a réussi à introduire et appliquer des procédures de planification et d'exécution efficaces au niveau du district.	Planification et exécution	Des plans de travail et budgets annuels sont préparés et mis en œuvre par les comités de gestion de district dans 90% des cas pour l'ensemble des années du projet.
6.	La fourniture d'intrants a atteint le niveau prévu.		Au moins 75% de l'ensemble des dépenses d'investissement prévues ont été effectuées.